

Date de départ à la retraite

Par evyl, le 23/03/2016 à 01:18

Bonjour,

Je travaille dans la fonction publique territoriale, le 31 mars 2017 j'aurais tous me trimestres pour partir à la retraite au 1/4/17, mais mon employeur veut que je j'effectue 1 trimestre en plus, soit partir au 30/06/17.

En a-t-il le droit?

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement.

Par P.M., le 23/03/2016 à 08:54

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...

A priori, l'employeur ne peut pas vous contraindre de rester dans l'entreprise si vous remplissez les conditions de départ à la retraite...

Par evyl, le 24/03/2016 à 05:38

Merci beaucoup pour ces renseignements.

Cordialement

EVYL

Par evyl, le 25/03/2016 à 18:21

Bonjour,

Merci pour votre réponse.
Cordialement.